

Tamazight et le défi de l'aménagement

Par Moussa IMARAZENE/ Université de Tizi-Ouzou
imarazene_moussa@yahoo

Résumé

Durant des siècles, le berbère a cessé ou presque toute production et innovation lexicale même pour faire face aux besoins imposés par les nombreuses réalités nouvelles que connaissait la société, en particulier avec le contact des différentes civilisations conquérantes. Pour désigner toutes ces choses nouvelles et empruntées, les Berbères ne se sont donnés du mal à tenter de créer le lexique correspondant. Ils ont dû opter pour la solution de facilité en se contentant d'emprunter les objets et les lexèmes qui les désignent.

Avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif, cette langue doit se frôler un chemin parmi les langues écrites. Ce passage de l'oralité vers l'écriture est une tâche ardue qui exige de grands efforts qui peuvent s'étaler sur des années, des dizaines d'années car enseigner le berbère en berbère exige un métalangage berbère. Ainsi, Il faut procéder à de nouvelles créations lexicales pour faire face aux grandes lacunes affichées dans ce nouveau domaine et ces nouvelles réalités. Seulement, il faut noter que le berbère a besoin d'être normé et aménagé sur plusieurs axes, en plus de celui du lexique: phonologie, morphologie, grammaire (syntaxe), graphie et orthographe.

Cependant et en raison de l'atomisation des dialectes berbère, de leur dispersion et de leur éloignement les uns des autres, cet aménagement doit-il se faire au niveau dialectal ou inter dialectal ? En d'autres termes, est ce que nous devons passer par la normalisation intra dialectal pour arriver à un aménagement de la langue berbère, procéder directement à l'aménagement d'une langue unique et l'imposer aux locuteurs des différents dialectes ou alors aménager des langues berbères ?

Introduction :

La langue est un instrument de communication qui accompagne la société dans son évolution et les différents changements qu'elle peut connaître sur différents plans, au cours de son histoire. Ainsi, toute langue est censée subir des mutations sur différents niveaux linguistiques suite à de nombreux facteurs, en particulier si celle-ci est une langue orale qui n'a pas d'usage écrit qui puisse la fixer et la normaliser. C'est le cas de la langue berbère qui a subi la dialectalisation et la diversification, mais aussi, de multiples mutations morphologiques, phonologiques, syntaxiques, lexicales...et ce en raison du large territoire qu'elle occupait et de la multitude des conquêtes que le territoire a connue.

En plus des contacts linguistiques, ces nombreuses conquêtes ont ramené, à chaque fois, des civilisations, des cultures et de nouvelles choses et réalités que la langue se devait de refléter en leur offrant le lexique qui puisse les nommer.

Pour faire face à de tels besoins, toute langue use de ses capacités (composition, dérivation et autre) afin de produire une nouvelle terminologie. Seulement, il arrive, parfois, que ce procédé de puiser des propres ressources de la langue soit impossible, en particulier lorsque les choses à nommer sont nombreuses ou n'ont pas de proches correspondants dans les réalités de la société emprunteuse. C'est ainsi qu'on fait appel à l'emprunt linguistique.

Les emprunts lexicaux qui pénètrent le berbère sont souvent adoptés et assimilés sur les plans phonétique et morphologique. Ainsi, on parle d'emprunt complètement berbérisés. Cependant, il se peut que ces emprunts soient tellement abondant que la langue ne peut pas faire face en les soumettant à sa morphologie. Ceux-ci connaissent, dans le meilleur des cas, une berbérisation partielle ; une berbérisation phonétique et non morphologique. Si la langue emprunteuse n'apporte aucune modification sur cette terminologie, on parle d'emprunt non berbérisés.

C'est ainsi que, durant des siècles, le berbère a cessé ou presque toute production et innovation lexicale même pour faire face aux besoins imposés par les nombreuses réalités nouvelles que devait connaître la société, en optant pour la solution de facilité en se contentant d'emprunter, en plus des objets, les lexèmes qui les désignent.

Avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif, cette langue doit se frayer un chemin parmi les langues écrites. Ce passage de l'oralité vers l'écriture est une tâche ardue qui exige de grands efforts qui peuvent s'étaler sur des années voire des dizaines d'années car enseigner le berbère en berbère exige un métalangage berbère. Ainsi, Il faut procéder à de nouvelles créations lexicales pour faire face aux grandes lacunes affichées dans ce nouveau domaine.

Seulement, il faut noter que le berbère a besoin d'être normé et aménagé sur plusieurs axes, en plus de celui du lexique: phonologie, morphologie, grammaire (syntaxe), graphie et orthographe.

Cependant et en raison de l'atomisation des dialectes berbères, de leur dispersion et de leur éloignement les uns des autres, cet aménagement impose beaucoup plus de difficultés. Ces dernières se traduisent par les questions qui suivent : L'aménagement doit-il se faire au niveau dialectal ou inter dialectal ? En d'autres termes, est ce que nous devons passer par la normalisation intra dialectal et procéder à l'aménagement de chacun des dialectes berbères pour aboutir à la fin à un aménagement de la langue berbère ? Procéder directement à l'aménagement d'une langue unique et l'imposer aux locuteurs des différents dialectes, une langue qui n'aurait, en fait, aucun ancrage social ? Ou alors aménager l'un des dialectes et l'imposer comme norme ?

Pour le travail que nous présentons, ici, nous allons nous contenter de traiter le problème du lexique et de la néologie.

L'aménagement néologique :

La néologie (synthématique) est un procédé de création lexicale permettant de produire une nouvelle terminologie venant enrichir le dictionnaire de la langue. Elle se base sur les spécificités lexicales de la langue, telles la dérivation et la composition (préfixation et/ou suffixation), mais aussi les spécificités phonétique, phonologiques et morphologiques. C'est, généralement, un jeu de combinaison de radicaux, de schèmes et de lexèmes déjà existant. C'est donc un procédé que toute langue peut connaître et qui a toujours existé en berbère.

Types de la néologie :

1/ La néologie sémantique :

C'est un procédé par lequel on se permet d'attribuer un ou plusieurs nouveau (x) sens à un lexème déjà existant dans la langue. Cette variation sémantique n'est cependant pas accompagnée de modifications formelles du signifiant.

Lexème	Sens d'origine	Sens nouveau
Asaru	fil	Film
Udem	visage	Personne grammaticale

C'est un procédé ancien que l'on retrouve souvent dans la langue à travers son évolution. En effet, certains adjectifs sont tellement spécifiques et n'ont d'existence que devant le même nominal, qu'ils finissent par le remplacer ou apparaître en synonyme.

Le nom (**a\$ilas**) qui désigne, actuellement, (le lion) s'employait en fonction d'adjectif après le nom (**izem**) dans le sens de (jeune ou beau). La même remarque est à noter, aussi, pour les noms d'agent qui prennent tous ou presque la fonction d'adjectif.

2/ La néologie syntaxique :

Ce procédé s'opère par la combinaison de deux ou plusieurs éléments de la langue. Cela se traduit par la dérivation ou la composition. Seulement, il faut noter que ces deux procédés sont peu exploités et peu productifs en berbère, et que le dernier (la composition) est encore plus marginal.

«awal» (parole) + morphème préfixé «am» = le nom «amawal» « dictionnaire ».

3/ La néologie phonologique :

C'est la création et la production de nouveaux lexèmes sur la base de nouveaux signes linguistiques. Elle se base sur un jeu de combinaison, de déplacement ou de remplacement de phonèmes spécifiques à la langue.

Exemple : « tasekla » (littérature) —————> crée à partir de « asekkil » (lettre).

4/ La néologie par emprunt

Le berbère est une langue qui s'est longtemps contentée d'emprunter de nouveaux lexèmes à d'autres langues. En effet, avec l'arrivée des Arabes dans les territoires berbères, la langue amazighe s'est retrouvée dans l'incapacité de répondre à tous ces besoins nouveaux tellement il y avait de choses et de réalités nouvelles à nommer ; des réalités contenues, en majorité, dans cette nouvelle religion. Ainsi, des dizaines de lexèmes relatifs à la religion, notamment, sont passés vers la langue berbère.

Il faut souligner que cette forme de néologie, pourtant standard et généralisée aux différents dialectes berbères, est rejetée, de nos jours, par des locuteurs puristes ou complexés car même si on se permet de refuser cette catégorie d'emprunts, on admet, d'un autre côté, qu'on en reçoit d'autres venant de la langue française. Ce phénomène de rejet serait, peut-être, le résultat d'un complexe, d'une honte de soi et de son passé, de l'appréhension de faire apparaître les faiblesses d'un peuple ou d'une langue qui se sont laissés dominés à une étape donnée de leur histoire. Ceux-ci produisent cette réaction de rejet envers l'arabe, et parfois même l'Islam, par frustration étant donné que les deux proviennent de la civilisation et de la culture des Arabes qui ont occupé, à une époque donnée, l'Afrique du Nord et écarté le berbère. Cette réaction est plutôt idéologique puisque la colonisation française a réservé le même sort aux Berbères et à leur langue.

Les fonctions de la néologie :

L'enrichissement lexical :

C'est une réalité imposée par le besoin engendré par le changement du statut de la langue, mais, aussi, par l'occupation de nouveaux espaces (mass média, enseignement, publications...) et l'apparition de nouvelles réalités et choses qu'il faut absolument nommer « *apparition de nouveaux biens de la communication entraînent celles de nouvelles désignations* ». C'est, de ce fait, une activité qui, selon Achab (p. 53), « assure aussi une fonction de stimulation à l'intérieure de la langue : en mobilisant l'ensemble des potentialités du lexique pour combler des déficits, il permet de créer de nouveaux signes linguistiques, d'accroître la productivité des procédures de création lexicale (dérivation et composition), d'en revivifier celles qui sont tombées dans l'oubli ou en perte de vitesse et d'en proposer de nouvelles ».

La substitution aux emprunts :

Les contacts des langues, des populations et des civilisations engendrent nécessairement des influences et des emprunts linguistiques. C'est le cas du berbère qui n'a cessé, depuis des siècles, de recevoir des dizaines voir des centaines d'emprunts.

L'analyse de différents corpus révèle que le taux d'emprunts à la langue arabe est, de loin, le plus important et que, pour plusieurs cas, la présence d'un emprunt est loin d'être un besoin puisque les lexèmes d'origine berbères correspondant existent déjà.

Dans d'autres situations, on a dû procéder à de nouvelles créations néologiques juste pour faire face à l'emprunt massif à l'arabe mais aussi au français et satisfaire, ainsi, une certaine fierté et son ego en parlant une langue qui n'est pas à la portée de tous et dont la compréhension exige des efforts de la part de l'interlocuteur.

Exemples : astilu, taktabt, atablu, ccix, ttarix, sont remplacés respectivement par :
imru, adlis, tafelwit, aselmad, amezruy,

La fonction sociolinguistique :

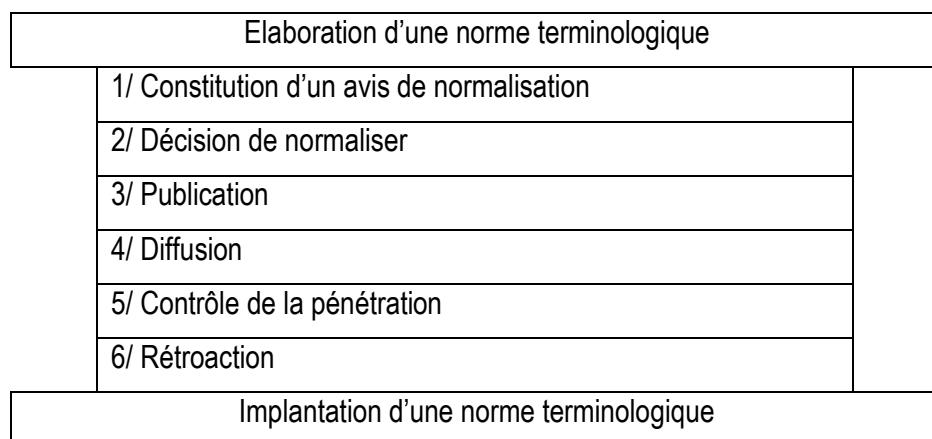
Selon R. ACHAB (Ibid, p. 54), « *les néologismes remplissent aussi une fonction sociolinguistique, en ce qu'ils contribuent généralement à accroître l'intérêt pour la langue et à revaloriser celle-ci aux yeux de ses propres locuteurs et aux yeux des autres. Dans le cas du berbère, langue éclatée en plusieurs parlers, le travail de néologie lexicale peut contribuer aussi à jeter des passerelles entre les différentes aires dialectales, à recoudre le tissu linguistique, à résorber les écarts et à favoriser les convergences* ». Seulement, il faut préciser que quoi que symbolique, la création néologique exercée, ici et là, par de nombreux bricoleurs qui n'ont, souvent, rien à avoir avec la recherche scientifique et académique, peut accentuer les écarts entre différents dialectes voire même entre la langue et ceux qui devraient être ses locuteurs.

Étapes de la création néologique :

Afin d'aboutir à une implantation et à une standardisation terminologique, plusieurs étapes sont à franchir après détection des besoins. Pour L- J. CALVET (1984, p. 234), il existe deux types de créations lexicales : la création spontanée menée par les locuteurs et la création programmée proposée par les planificateurs et les chercheurs. Ainsi, il propose les quatre phases suivantes pour l'intervention de la néologie programmée (Ibid p. 241) :

- 1/ La description du système de créativité lexicale de la langue (dérivation, composition, etc. ...)
- 2/ Cerner les besoins, pour chacun des champs sémantiques examinés, en analysant le stock lexical disponible et celui des déficits.
- 3/ Forger les mots manquants, en respectant les règles de la langue.
- 4/ Tester ces termes sur le terrain en les.

E. BEDARD et J. MAURIS quant à eux distinguent six stades que le processus de normalisation terminologique devrait passer par six étapes :



Les expériences précédentes en berbère:

Ce lexique spécialisé ainsi que les écrits sur la néologie sont très rares et révèlent, parfois, de nombreuses lacunes).

Les premiers essais sont ceux de M. MAMMERI avec (Tajerrumt n tmazight) et (Amawal) puis viennent d'autres comme tamawalt.

Ce lexique est, parfois, réalisé par des gens qui n'ont aucune compétence leur permettant d'accéder à ce terrain, comme on le retrouve chez des présentateurs d'émissions de la radio et de la télévision qui recourent, parfois, à leurs propres compétences linguistiques pour former de nouveaux mots ou de nouvelles structures, en se basant sur le calque. C'est une réaction que l'on pourrait qualifier de normal vue que ces journalistes, en position de traducteurs, n'ont aucune références ni institution où ils pourraient se ressourcer et demander des informations ou des conseils sur cette nouvelle terminologie. C'est ainsi que les enseignants de tamazight et les journalistes ont fortement contribué à la diffusion et à la standardisation de ce nouveau lexique.

Cependant, il est à préciser que ces travaux affichent de nombreuses lacunes qui peuvent atteindre, parfois, la déformation de la langue.

Parmi les lacunes relevées dans certaines de ces expériences :

- L'inadéquation sémantique de la racine : En se basant sur le verbe (nes/sens) «passer la nuit», on a proposé le nom (asensu) pour désigner l'hôtel. Or, ce même nom est utilisé chez les Touareg pour désigner le cimetière. Cela est le résultat d'une recherche qui s'est contentée d'un seul dialecte sans consulter les autres.
- Le calque linguistique (faire attention à ne pas calquer la terminologie et se servir de tous les moyens que nous offre la langue : dérivation, composition, expression). Les deux procédés (d akken, d win....) sont calqués sur le français et l'arabe et ont été généralisés par le biais des mass média.

Conclusion et recommandations :

La création lexicale est soumise à la volonté et, parfois, au militantisme de nombreuses personnes qui n'ont, souvent, aucun lien avec ce genre de travaux. C'est une réaction presque légitime vu l'inexistence d'une instance (Académie) qui se chargerait de mener ce travail, de l'encadrer et de le suivre.

Pour les néologismes déjà existants, de nombreux efforts ont été fournis pour arriver à leur implantation et standardisation. Les retombées de ces réalisations sont importantes, mais elles demeurent tout de même limitées. Beaucoup d'efforts restent à faire pour arriver à une généralisation

de la diffusion de cette terminologie qui apparaît, tout de même, souvent, loin de la langue et de ses locuteurs.

Les efforts de normalisation et de diffusion ne semblent pas avoir donné les résultats attendus. Est-ce le fait d'une diffusion déficiente qui n'a pu rejoindre les clientèles auxquelles ces terminologies étaient destinées ou le fait que les mécanismes de diffusion et d'implantation retenus n'étaient pas adaptés?

L'intervention néologique sur une langue donnée doit prendre en considération plusieurs éléments de base : la situation sociolinguistique du pays, la situation de la langue en question et ses propres ressources, la détermination et la classification des besoins selon les priorités, l'élaboration d'une ou de plusieurs stratégies de création et de diffusion, la mise en place des moyens financiers et humains qui puisse se charger des différentes tâches selon les étapes.

Suite aux apports théoriques cités et aux différentes lacunes relevées à travers les expériences précédentes, nous proposons les démarches suivantes pour la création terminologique en berbère :

Première étape :

- Déterminer les domaines où le besoin de normalisation et d'aménagement se fait sentir et les classer selon la priorité (enseignement et communication (mass média)).
- Déterminer les besoins pour chaque domaine.
- Déterminer les méthodes, les moyens linguistiques (études sémantiques et fonctionnelles des racines et des schèmes, dérivation, composition, ou autre) et les zones de recherches pour chacun de ces domaines.

Deuxième étape : (pour le lexique)

- Rassembler tout ce qui existe comme dictionnaires de différents dialectes.
- Procéder à l'enrichissement du dictionnaire dialectal sur la base de recueils de différentes régions et de comparaisons intra dialectal.
- Procéder à la comparaison des dictionnaires et rassembler dans un dictionnaire le vocabulaire commun ainsi que la présentation sémantique de la racine.
- Procéder à de nouvelles créations lexicales en prenant en considération le sens global de la racine proposée. Cela doit se faire, donc, sur la base du dictionnaire commun et du dictionnaire dialectal.
- Conclure par un dictionnaire de tous les néologismes et de leurs différentes explications selon les différents usages et contextes.

Troisième étape :

- Assurer progressivement la diffusion de ce lexique sur le marché linguistique et éviter de lancer un grand ensemble de néologisme à la fois car cela pourrait engendrer un rejet basé sur l'incompréhension et le sentiment d'étrangeté. Il est, en outre, souhaitable et plus rentable pour la compréhension de faire accompagner le nouveau lexique par un équivalent déjà connu ou (interaction) ou une courte explication.
- Suivre minutieusement le degré de diffusion et d'intégration de ce lexique. Ainsi, on peut déterminer le degré d'implantation des nouveaux produits.
- Retirer du marché linguistique toute marchandise rejetée et non absorbée et procéder à son remplacement après détection des facteurs à l'origine de cette inacceptation afin de s'assurer de ne pas retomber dans la même erreur.

Moussa IMARAZENE
Université de Tizi-Ouzou

Références bibliographie :

- 1)ACHAB R., 1994 : *La Néologie lexicale berbère : approche critique et propositions*, thèse de doctorat, INALCO, Paris.
- 2)BOUKOUS A., 1989 : « L'emprunt linguistique en berbère : Dépendance et créativité », in : *Etudes et documents berbères*, n° 6, PP. 5-18.
- 3)BOUKOUS A., 1995 : «La langue berbère : Maintien et changement », in : *International Journal of the sociology of language*, General Editor : FISHMAN J., Mouton de Gruyter, Berlin, pp 9-28.
- 4)BOYER H., 1997 : «conflit d'usages, conflit d'images» in : *Sociolinguistique : Plurilinguisme « contact » ou « conflit » de langues » ?*, Editions L'Harmattan, Paris.
- 5)CALVET L.J., 1974 : *Linguistique et colonialisme : Petit traité de glottophagie*, Editions Payot, Paris VI^e.
- 6)CALVET L.J., 1981 : *Les langues véhiculaires*, Collection « Que sais-je ? », n° 1916, PUF, France.
- 7)DOURARI A., 1997 : « Malaises linguistiques et identitaires en Algérie », in : *ANADI (Revue d'études amazighes)*, N° 2, Publication du club scientifique en langue et culture amazighes, Université de Tizi-Ouzou.
- 8)GAGNE G., 1983 : « Enseignement de la langue maternelle », in. *La Norme linguistique*, ed. Les publications du Québec, Québec.
- 9)GARABATO C.A. et autres, 2003 : *Les représentations interculturelles en didactiques des langues-cultures (enquêtes et analyses)*, Editions L'Harmattan, Paris.
- 10)HADADOU M.A, 2000: *Le Guide de la culture berbère*, ed. Inas, Paris.
- 11)HADDADOU M.A., 2002 : *Défense et illustration de la langue berbère*, INAS, Alger.
- 12)HENRY B., 1997: « Conflit d'usages conflit d'images », in : *Sociolinguistique, Plurilinguisme « contact »ou « conflit » de langues ?*, Ed. L'Harmattan, Paris, pp 9-36.
- 13)MACKEY W.F., 1975 : « Dominance, diversité et conflit dans les Etats multilingues ; Tentative de mesure », in : *Les Etats multilingues (Problèmes et solutions)*, PUL, Québec, pp 119-160.
- 14)MACKEY W.F., 1976 : *Bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris.
- 15)MILIANI M., 2004 :« Les politiques linguistiques en Algérie : entre convergence et diversité », in : *Langues et contacts de langues dans l'aire Méditerranéenne (pratiques, représentations, gestions)*, Edité par BOYER H., Editions L'Harmattan, pp.211-218.
- 16)QUEFFELEC A. et autres, 2002 : *Le français en Algérie (Lexique et dynamique des langues)*, Editions Duculot.
- 17)SRAGE N., 2003 : *Dialogue des langues*, Editions L'Harmattan, France.

18)YOUSSI A., 1991 : « Communauté linguistique et fonctions communicatives », in : *Colloque international de Ghardaïa (Unité et diversité de tamazight)*, Tome I, pp 42-60.